Culture et Communications Québec

# PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013-2015

## STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE (ORIENTATIONS ET OBJECTIFS CIBLÉS)

| ORIENTATION 1<br>*Informer, sensibiliser, éduquer, innover.* | ORIENTATION 3<br>*Produire et consommer de façon responsable.* | ORIENTATION 6<br>*Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée.* | ORIENTATION 7<br>*Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.* | ORIENTATION 8<br>*Favoriser la participation à la vie collective.* | ORIENTATION 9<br>*Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.* |
|---|---|---|---|---|---|

**OBJECTIF GOUVERNEMENTAL TRANSVERSAL**

**Soutenir la création, la production et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement. (30)**

### Objectifs gouvernementaux

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre. (1) | Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux. (6)<br><br>Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières. (9) | Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux. (18)<br><br>Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones. (19) | Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique. (21) | Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté. (24) | Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. (26) |

### Objectifs organisationnels

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Favoriser l'appropriation du concept et des principes de développement durable, de même que le développement des compétences en ce domaine chez l'ensemble des ministères et des organismes soumis à la Loi sur le développement durable. | Favoriser l'appropriation du concept et des principes de développement durable, de même que le développement des compétences en ce domaine chez le personnel du Ministère. | Déployer l'intervention du Ministère en gestion environnementale. | Favoriser la prise en compte des principes de développement durable chez la clientèle et les partenaires du Ministère. | Participer à l'effort gouvernemental concernant l'accompagnement des organismes municipaux dans le domaine du développement durable. | Favoriser la prise en compte des dimensions culturelles et des principes de développement durable dans l'aménagement du territoire. | Optimiser la concertation en matière de culture avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux dans l'ensemble du Québec, en cohérence avec les principes de développement durable. | Mettre à profit l'expertise du Centre de conservation du Québec dans l'accompagnement des collectivités et le renforcement de leurs compétences à l'égard de la protection et de la gestion de leurs biens patrimoniaux. | Accompagner les milieux locaux et régionaux pour favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel. | Encourager la participation citoyenne pour ce qui est de l'identification et de la protection du patrimoine culturel. | Intensifier les actions visant la diversification des sources de financement pour la culture, notamment auprès des entreprises du secteur privé. | Soutenir les actions concertées visant la multiplication des expériences culturelles vécues par les jeunes de toutes les régions du Québec. | Poursuivre les efforts pour améliorer la condition socio-économique des artistes de concert avec les partenaires gouvernementaux. |

### Actions ministérielles

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Soutien aux ministères et aux organismes visés par la Loi sur le développement durable dans la réalisation d'actions qui s'inscrivent en cohérence avec les objectifs gouvernementaux de l'Agenda 21 de la culture du Québec | Mise en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique | Mise en œuvre du Cadre de gestion environnementale 2012-2015 du Ministère contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable | Intégration de critères favorisant les pratiques responsables (économiques, sociales et environnementales) dans le cadre de référence pour la priorisation des projets en immobilisations | Participation aux travaux pour la mise en œuvre des dispositions du plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des organismes municipaux dans leurs démarches de développement durable | Élaboration d'orientations en aménagement culturel du territoire dans le cadre du processus de renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire | Stimulation de l'adhésion de nouveaux partenaires aux ententes de développement culturel, en cohérence avec la vision de l'Agenda 21 de la culture du Québec | Soutien aux collectivités dans une démarche de mise en valeur, de conservation préventive et de restauration du patrimoine culturel grâce à l'offre de services du Centre de conservation du Québec | Réalisation de plans de conservation et d'outils de communication touchant le patrimoine culturel | Soutien de projets touchant l'esemble des champs d'intervention de la Loi sur le patrimoine culturel | Contribution à la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle | Renouvellement du Protocole d'entente Culture-Éducation<br><br>Collaboration, avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au développement de projets d'artistes en résidence dans les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire | Réalisation d'actions pour améliorer la condition socio-économique des artistes |